

GUIDE DE L'ETUDIANT-E

de l'IUKB



2009-2010



Table des matières

A) INSTITUT UNIVERSITAIRE KURT BÖSCH (IUKB)	4
B) UNITÉ D'ENSEIGNEMENT ET DE RECHERCHE EN DROITS DE L'ENFANT	4
1) Présentation	4
2) Descriptif du Master interdisciplinaire en droits de l'enfant (MIDE)	4
2) Annuaire	4
C) UNITÉ D'ENSEIGNEMENT ET DE RECHERCHE EN TOURISME	5
1) Présentation	5
2) Descriptif du Master interdisciplinaire en études du tourisme (MIT)	5
2) Annuaire	5
D) REGLEMENTS D'ETUDES ET D'APPLICATION	6
E) CONSIGNE POUR L'EDITION DES TRAVAUX	6
F) HORAIRES DES COURS ET CALENDRIER ACADEMIQUE	6
Horaires des cours	6
Calendrier académique et sessions d'examens	6
G) DEMARCHES ADMINISTRATIVES	7
Immatriculation et carte d'étudiant-e	7
Finances, taxes semestrielles et dispenses	7
Accès aux Universités de Fribourg et de Lausanne	7
Bourses d'études	7
Assurances	7
Permis de séjour et formalités en Suisse	8
H) CENTRE DE DOCUMENTATION & INFORMATIQUE	8
Centre de documentation	8
Informatique	9
I) VIE PRATIQUE	9
Horaires	9
Fumée	9
Cafétéria	9
Photocopies	9
Transports	10
Logement au campus et dans la région	10
Parking	10
Vivre à Sion	10
Appels d'urgence	10
J) DOCUMENTATIONS	10

Cher-e-s étudiant-e-s,

Nous avons conçu ce Guide de l'étudiant-e afin de vous orienter au mieux à votre arrivée à l'IUKB pour suivre nos Masters interdisciplinaires. Outre des informations générales sur les formations, ainsi que sur la vie académique en général, vous trouverez des informations pratiques sur le fonctionnement de l'IUKB et ses différents services.

Pour ce document, nous avons fait le choix d'une présentation synthétique et nous vous encourageons à consulter les sites www.iukb.ch, www.iukb.ch/mide et www.iukb.ch/mit pour trouver les informations les plus récentes.

Entamer des études interdisciplinaires est une activité exigeante. Nous en sommes conscients! Cela demande de l'empathie, de la souplesse et de la créativité de la part de l'ensemble des acteurs impliqués dans l'élaboration, la mise en place, l'exécution et l'évaluation du programme d'enseignement. A vous, chères étudiantes et chers étudiants, l'interdisciplinarité demande une ouverture d'esprit sur des points de vue différents, d'être disposé à remettre en cause des connaissances et des schémas acquis, etc. En effet, au lieu de clarifier d'emblée des concepts et des problématiques, l'enseignement interdisciplinaire peut parfois, à première vue, paraître surprenant et présenter certaines difficultés. L'approche interdisciplinaire représente pourtant aujourd'hui une véritable opportunité de formation pour analyser et comprendre la complexité des problèmes théoriques et pratiques à résoudre. Nous assumons avec confiance ce choix pédagogique novateur que nous aurons maintes fois l'occasion d'expliquer au fil de votre cursus d'études.

Le lancement des programmes du Master interdisciplinaire en Droits de l'enfant (MIDE) et du Master interdisciplinaire en études du Tourisme (MIT) est l'aboutissement d'un grand défi pour l'IUKB et l'ensemble de son personnel, et plus encore pour l'équipe des enseignant-e-s, des assistant-e-s et des secrétaires des deux Unités d'enseignement et de recherche (UER) en Droits de l'enfant et en Tourisme.

Nous nous réjouissons de vous accompagner et d'entamer un dialogue fondé sur la poursuite des connaissances dans ces domaines académiques. Votre participation est le signe de votre ouverture d'esprit et de votre disponibilité pour une aventure intellectuelle qui débouchera sur des applications profitables au contexte social et professionnel dans lequel vous évoluerez bientôt. En associant l'ensemble du personnel de l'IUKB, je vous souhaite d'excellentes études.

Prof. Philip D. Jaffé, Directeur

philip.jaffe@iukb.ch

A) INSTITUT UNIVERSITAIRE KURT BOSCH (IUKB)

L'IUKB centre ses activités sur deux orientations thématiques interdisciplinaires: les Droits de l'enfant et le Tourisme au sein d'Unités d'enseignement et de recherche (UER), l'une et l'autre en partenariat avec une université romande: UER Droits de l'enfant, en collaboration avec l'Université de Fribourg et UER Tourisme, en collaboration avec l'Université de Lausanne.

Adresse postale : Case postale 4176, 1950 Sion 4, Suisse
Adresse physique : Chemin de l'Institut 55, 1967 Bramois/Sion, Suisse
Tél. : +41 (0) 27 205 73 00 Fax : +41 (0) 205 73 01
www.iukb.ch institut@iukb.ch

B) UNITE D'ENSEIGNEMENT ET DE RECHERCHE EN DROITS DE L'ENFANT

1) Présentation

L'UER en Droits de l'enfant www.iukb.ch/ude a pour objectif de développer des activités scientifiques dans le domaine complexe et multidimensionnel des droits de l'enfant, aux niveaux régional, national et international. Les droits de l'enfant se situent clairement au carrefour de multiples disciplines, de domaines de recherche et de traditions scientifiques qui étudient les questions liées aux principes des droits de l'enfant, au développement des enfants et à la place de l'enfance dans la société.

L'UER en Droits de l'enfant offre différents cursus d'études interdisciplinaires :

- formation universitaire de base: Master interdisciplinaire en droits de l'enfant (MIDE)
- formation approfondie: Master of advanced studies in Children's Rights (MCR)
- formations continues (Diploma of advanced studies, Certificate of advanced studies) :
 - Diplôme en expertises psycho-judiciaire pour enfants et adolescents (DEPJ)
 - Diplôme en protection de l'enfant (DPE)
 - Diplôme universitaire en médiation (DUM)
 - Certificat Enfants victimes, enfants témoins : la parole de l'enfant en justice (CPE)
 - Université d'été en droits de l'enfant.

2) Descriptif du Master Interdisciplinaire en droits de l'Enfant (MIDE)

Le MIDE www.iukb.ch/mide est une formation universitaire de 90 crédits ECTS répartie sur trois semestres d'études et organisée par l'IUKB en collaboration avec l'Université de Fribourg.

Il a pour objectifs d'améliorer les connaissances théoriques et les pratiques professionnelles dans divers champs d'action concernés par les changements profonds liés à la place de l'enfant dans notre société et aux regards portés sur l'enfance, tant aux niveaux local, national qu'international. La formation offre aux étudiant-e-s des compétences approfondies dans le domaine des droits de l'enfant et leur permet de développer leurs aptitudes d'analyse et de travail interdisciplinaire tout en se spécialisant dans des domaines spécifiques par des travaux de recherche, un stage et des projets de groupe.

3) Annuaire

Secrétariat de l'UER :

MIDE et MCR Sarah Bruchez	mide@iukb.ch	
	sarah.bruchez@iukb.ch	Tél. 027 205 73 06
DUM et DPE Maria Josefina Barreiro	maria-josefina.barreiro@iukb.ch	Tél. 027 205 73 93

Enseignants IUKB :	Prof. Philip D. Jaffé	philip.jaffe@iukb.ch	Tél. 027 205 73 11
	Responsable de l'UER		
	Prof. Karl Hanson	karl.hanson@iukb.ch	Tél. 027 205 73 92

	Prof. Daniel Stoecklin	daniel.stoecklin@iukb.ch	Tél. 027 205 73 16
	Dr Frédéric Darbellay	frederic.darbellay@iukb.ch	Tél. 027 205 73 14
Assistant-e-s IUKB	Joana de Burgo	joana.deburgo@iukb.ch	Tél. 027 205 73 24
	Andressa Curry Messer	andressa.currymesser@iukb.ch	Tél. 027 205 73 24
	Blagena Ramoni	blagena.ramoni@iukb.ch	Tél. 027 205 73 36
	Manuela Scelsi	manuela.scelsi@iub.ch	Tél. 027 205 73 24
	Sabine Sahli	sabine.sahli@iukb.ch	Tél. 027 205 73 36

Enseignants externes :

<i>Alexandre Balmer</i>	<i>alexandre.balmer@hesge.ch</i>	<i>(HES Genève)</i>
<i>Gabriel Frossard</i>	<i>gabriel.frossard@justice.ge.ch</i>	<i>(Département de justice Genève)</i>
<i>Prof. Emmanuel Kabengele</i>	<i>emmanuel.kabengele@iukb.ch</i>	<i>(UNIGE)</i>
<i>Eric Paulus</i>	<i>eric.paulus@essp</i>	<i>(EESP)</i>
<i>Dr Marie Schäfer</i>	<i>marie.schaefer@iukb.ch</i>	<i>(Service pédopsychiatrie Fribourg)</i>
<i>Dr h.c. Jean Zermatten</i>	<i>ide@childsrighs.org</i>	<i>(IDE)</i>

C) UNITE D'ENSEIGNEMENT ET DE RECHERCHE EN TOURISME

1) Présentation

L'UER Tourisme www.iukb/mit développe, dans une perspective inter- et transdisciplinaire, l'enseignement et la recherche scientifique portant sur les multiples aspects du tourisme. Ce dernier, envisagé comme système d'acteurs, de lieux et de pratiques, nécessite en effet une approche mobilisant plusieurs disciplines des sciences sociales afin de rendre compte de sa complexité à la fois sociale, spatiale, politique, économique et environnementale.

2) Descriptif du Master Interdisciplinaire en études du Tourisme (MIT)

Le MIT www.iukb.ch/mit est une formation universitaire de 120 crédits ECTS, répartie sur quatre semestres d'études, proposé en collaboration avec l'Université de Lausanne. Il a pour ambition de former les étudiant-e-s à une approche scientifique à la fois interdisciplinaire, critique et originale des phénomènes touristiques.

Le MIT poursuit des objectifs de formation à la fois académiques et professionnalisants. Il s'adresse aussi bien à des étudiant-e-s envisageant une carrière scientifique et académique, par exemple au travers d'une formation doctorale ultérieure, qu'à des étudiant-e-s aspirant à des postes à responsabilités (analystes, experts, planificateurs ou décideurs) dans les secteurs professionnels du tourisme, des transports, de l'aménagement et du développement régional, de l'urbanisme (touristique), ou encore de l'évaluation et de l'expertise dans les nouveaux métiers de l'environnement et du développement durable. Pour le secteur touristique, le MIT constitue ainsi une offre de formation complémentaire aux formations existantes à orientation essentiellement (micro-) économique et managériale.

3) Annuaire

Secrétariat de l'UER :	Christine Eden	mit@iukb.ch	Tél. 027 205 73 95
Enseignants IUKB :	Prof. Stéphane Nahrath	stephane.nahrath@iukb.ch	Tél. 027 205 73 17
	Responsable de l'UER		
	Prof. Christophe Clivaz	christophe.clivaz@iukb.ch	Tél. 027 205 73 31
	Prof. Mathis Stock	mathis.stock@iukb.ch	Tél. 027 205 73 18
	Dr Frédéric Darbellay	frederic.darbellay@iukb.ch	Tél. 027 205 73 14
Assistant-e-s IUKB	Anne-Sophie Fioretto	anne-sophie.fioretto@iukb.ch	Tél. 027 205 73 23
	Léopold Lucas	leopold.lucas@iukb.ch	Tél. 027 205 73 23
	Céline Travesi	celine.travesi@iukb.ch	Tél. 027 205 73 23

Enseignants externes :

<i>Prof. Bernard Debarbieux</i>	<i>bernard.debarbieux@geo.unige.ch</i>	<i>(UNIGE)</i>
<i>Dr Saskia Cousin</i>	<i>saskia.cousin@orange.fr</i>	<i>(Uni. Tours/EHESS Paris)</i>
<i>Dr Yazid Ben Hounet</i>	<i>yazid_benhounet@yahoo.fr</i>	<i>(UNIL)</i>
<i>Dr Leila Kébir</i>	<i>leila.kebir@unine.ch</i>	<i>(INRA/AgroParisTech)</i>
<i>Dr Sylvain Pattieu</i>	<i>sylvainpattieu@wanadoo.fr</i>	<i>(Univ. Paris VIII)</i>
<i>Dr Bertrand Réau</i>	<i>bertrand.reau@wanadoo.fr</i>	<i>(Univ. Paris 1)</i>
<i>Prof. Jean-François Staszak</i>	<i>jean-francois.staszak@unige.ch</i>	<i>(UNIGE)</i>
<i>Prof. Muriel Surdez</i>	<i>muriel.surdez@unifr.ch</i>	<i>(UNIFR)</i>
<i>Prof. Philippe Viallon</i>	<i>philippe.viallon@unige.ch</i>	<i>(UNIGE)</i>

D) REGLEMENTS D'ETUDES ET REGLEMENTS D'APPLICATION

Les Règlements d'études et Règlements d'application ainsi que les plans d'études sont à disposition sous www.iukb.ch ou auprès des Secrétariats des UER.

E) CONSIGNE POUR L'EDITION DES TRAVAUX

Les travaux d'étudiant-e-s doivent être rédigés selon les consignes du format APA pour l'édition des documents et pour les références bibliographiques. Pour des informations précises, consulter les informations du centre de documentation de l'IUKB www.iukb.ch

F) HORAIRES DES COURS ET CALENDRIER ACADEMIQUE

1) Horaires des cours

Matin : 8h45 à 10h15 et 10h30 à 12h00
Après-midi : 13h45 à 15h15 et 15h30 à 17h00

2) Calendrier académique et sessions d'examens

Dates importantes : le calendrier académique complet ainsi que la liste des jours fériés et le Règlement d'application concernant les examens peuvent être consultés sous www.iukb.ch :

Semestre d'automne : 14 septembre au 18 décembre 2009

Lundi 14 septembre 2009	Début des cours
Vendredi 18 décembre 2009	Fin des cours
Mercredi 23 décembre 2009 au lundi 4 janvier 2010	Fermeture IUKB
Lundi 8 février au vendredi 19 février 2010	Sessions d'examens

Semestre du printemps : 22 février au 4 juin 2010

Lundi 22 février 2010	Début des cours
Jedi 1er avril le soir au lundi 12 avril 2010	Vacances de Pâques
Vendredi 4 juin 2010	Fin des cours
Lundi 7 juin au vendredi 18 juin 2010	Session d'examens
Vendredi 25 juin 2010	Remise des diplômes
Lundi 6 au 17 septembre 2010	Sessions d'examens

G) DEMARCHES ADMINISTRATIVES

1) Immatriculation et carte d'étudiant-e

Le secrétariat de l'UER enregistre les inscriptions et les immatriculations et gère administrativement les dossiers des étudiant-e-s.

Tout nouvel étudiant reçoit lors de son immatriculation une carte d'étudiant servant de pièce de légitimation pour les cours, les séminaires et les examens ainsi que pour la réduction de certains tarifs. En cas de perte, le secrétariat de l'UER établira une nouvelle carte contre une taxe de CHF 20.-

3) Finances, taxes semestrielles et dispenses

L'étudiant-e doit s'acquitter, en début de semestre, des taxes universitaires semestrielles d'un montant de CHF 600.-. Délai : 15 octobre pour le semestre d'automne et 15 mars pour le semestre de printemps.

Des demandes d'exonération dûment motivées peuvent être présentées par écrit à la Direction.

4) Accès aux Universités de Fribourg et de Lausanne

Les étudiant-e-s immatriculé-e-s à l'IUKB dans le cursus du MIDE peuvent suivre à l'Université de Fribourg des enseignements complémentaires à ceux de l'IUKB en qualité d'étudiant-e-s hôtes ; il en va de même pour les étudiant-e-s du MIT à l'Université de Lausanne. Les étudiant-e-s du MIDE et du MIT bénéficient des mêmes infrastructures (bibliothèques, centres sportifs, cafétérias, etc.) que respectivement les étudiant-e-s des Universités de Fribourg et Lausanne.

Pour accéder aux ressources informatiques des Bibliothèques cantonales vaudoises et fribourgeoises, les étudiant-e-s reçoivent un compte électronique.

5) Bourses d'études

L'IUKB n'attribue pas de bourses d'études.

L'octroi d'une aide à la formation aux étudiant-e-s suisses relève des cantons. Chaque canton détermine, en vertu de sa propre législation, les conditions d'octroi d'une bourse ou d'un prêt pour des études en Suisse ou à l'étranger (www.sbf.admin.ch/htm/themen/bildung/stipendien/kantone_fr.html). Pour de plus amples informations, se référer au Département cantonal de l'instruction publique ou à son service des bourses. Pour les adresses, voir www.cdip.ch (membres).

Par l'intermédiaire de la Commission fédérale des bourses, la Confédération suisse offre à des étudiant-e-s des bourses d'études universitaires. Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter le site (www.sbf.admin.ch/htm/themen/bildung/stipendien/eskas_fr.html).

6) Assurances

Toute personne domiciliée en Suisse a l'obligation d'être assurée contre les risques de maladie et d'accident auprès d'une caisse reconnue par la Confédération. Le choix de la caisse est libre. L'assurance-maladie obligatoire représente une charge importante. Vous pouvez comparer les offres des différentes caisses sur www.comparis.ch.

L'assurance responsabilité civile privée coûte environ CHF 100 par année, couvre les frais éventuels pour des dégâts que vous pourriez occasionner à autrui, à son matériel, également dans le cadre de la location de votre chambre ; vérifiez si vous êtes assuré dans le cadre de l'assurance familiale.

7) Permis de séjour, formalités

Les formalités à effectuer pour tous les étudiants internationaux (y compris ceux qui ont besoin d'un visa) sont :

S'annoncer au contrôle des habitants de sa commune de domicile dans un délai de 8 jours suivant l'arrivée en Suisse et demander un permis de séjour (taxes entre CHF 100 et 180 selon la commune) :

- Prendre avec soi son passeport avec visa, si exigé, l'attestation d'inscription définitive de l'IUKB, une photo format passeport, le rapport d'arrivée.
- Pour les étudiants n'ayant pas introduit une demande de visa : le questionnaire étudiant, une attestation bancaire avec un montant suffisant pour couvrir les frais d'études et/ou une attestation de bourse suisse ou étrangère avec le montant indiqué et/ou une déclaration de garantie des parents et/ou une déclaration de garantie d'une tierce personne.

Les formulaires et renseignements exacts peuvent être obtenus au Contrôle des habitants de la Ville de Sion (adresse: Espace des Remparts 6, 1950 Sion 2; tél. +41 (0)27 324 15 36; email controlehabitants@sion.ch).

Attention : l'attestation d'admission à un cursus ne donne pas droit à un permis de séjour B ou L étudiant. Les visas de tourisme ne sont pas transformés en autorisation de séjour pour études après l'arrivée en Suisse.

H) CENTRE DE DOCUMENTATION & INFORMATIQUE

1) Centre de documentation

www.iukb.ch/centredoc email : biblio@iukb.ch Tél. : +41 (0)27 205 73 13
Règlement et inscription à la bibliothèque : téléchargeables sur le site www.iukb.ch/centredoc

La bibliothèque de l'IUKB est une bibliothèque spécialisée, ouverte au public, membre du réseau RERO. Celui-ci compte plus de 600 bibliothèques dans toute la Suisse.

Plusieurs fonds composent la bibliothèque qui compte environ 6000 volumes:

- fonds *Généralités* qui présente les ressources communes et fédératrices des deux UER : inter-et transdisciplinarité, épistémologie et méthodologie de l'enseignement et de la recherche ;
- fonds *Droits de l'enfant/Médiation* qui traite de la thématique des droits de l'enfant avec les axes principaux : psychologie, sociologie et droit ;
- fonds *Tourisme* : qui traite de la thématique du tourisme sous l'angle géographique, politique, historique ;
- publications de l'IUKB : regroupent les actes de colloques, conférences, rapports etc. publiés par l'Institut depuis sa création.

Pour les étudiant-e-s, outre le prêt à domicile à l'aide de la carte de lecteur Bibliopass, le prêt entre bibliothèques, le centre de documentation propose les services suivants : formation et aide à la recherche documentaire, interrogations de banques de données, accès aux revues électroniques de l'IUKB, accès à certaines ressources électroniques via la bibliothèque cantonale universitaire de l'Université de Fribourg et de l'Université de Lausanne.

Une demi-journée de formation à la recherche documentaire est organisée spécialement pour les étudiant-e-s du MIDE et du MIT.

Une bibliothèque d'articles scientifiques disponibles pour les chercheur-e-s et étudiant-e-s est en cours de réalisation.

2) Informatique

La salle informatique compte 18 ordinateurs équipés de moyens audios/vidéos (HP, webcam, etc) et de plusieurs moyens de transfert ou sauvegarde tels que lecteur zip, lecteur disquette, graveur DVD, USB et les cartes mémoires (supports non fournis par l'IUKB).

L'IUKB met à disposition des étudiant-e-s un réseau informatique permettant : d'accéder à un espace de travail personnel; d'utiliser diverses applications (bureautique, multimédia, etc.); d'utiliser une adresse email (*prénom.nom@etu.iukb.ch*); d'imprimer via une imprimante laser noir/blanc. La connexion à ce réseau se fait en utilisant les ordinateurs de la salle informatique (réseau câblé) ou son ordinateur privé (réseau WIFI).

Il est demandé aux étudiant-e-s, lors de l'immatriculation, de signer une Charte informatique pour bénéficier des prestations. Une fois cette démarche effectuée, un compte personnel est créé qui permet de : travailler sur un ordinateur de la salle informatique; utiliser les différents logiciels mis à disposition; accéder au réseau internet et à la messagerie IUKB; imprimer des documents; stocker des documents sur un espace personnel; consulter des supports de cours sur internet.

j) VIE PRATIQUE

Horaires

Horaire des cours	: Matin : de 8h45 à 10h15 et 10h30 à 12h00 Après-midi : de 13h45 à 15h15 et 15h30 à 17h00
Salles de cours et salle informatique	: Lundi – Vendredi de 8h00 à 18h30
Centre de documentation	: Lundi – Jeudi de 9h00 à 13h00 et de 15h00 à 19h00 Vendredi matin de 9h00 à 13h00 Vendredi après-midi fermé
Cafétéria	: Lundi – Vendredi de 8h00 à 18h00 Vente de pain croissants, etc. Lundi – Vendredi 10h15 à 10h30
Réception	: Lundi – Vendredi de 9h00 à 11h00 et 14h00 à 16h00

Fumée

Tous les locaux sont non fumeurs.

Cafétéria

Des automates à boissons et snacks sont à disposition ainsi qu'un micro-onde. De 12h00 à 14h00, la cafétéria est réservée aux personnes qui prennent leur repas. Vente de pains, croissants, etc. du lundi au vendredi de 10h15 à 10h30.

Sur présentation de la carte d'étudiant-e, le restaurant « Le Bramoisien offre des rabais: menu du jour (plat chaud, buffet froid et dessert) CHF 16.- / Plats à la carte 10% de rabais.

Photocopies

Un photocopieur noir-blanc est à disposition à la bibliothèque. Vente de cartes à la réception ou à la bibliothèque (100 copies CHF 10.- / 500 CHF 35.-)

Transports

Les 'Bus sédunois', 'CarPostal' et 'Ballestraz' assurent la liaison Sion-Bramois et retour. Pour de plus amples informations, consulter l'horaire affiché dans le hall d'entrée ou www.sion.ch (transports).

Le prix de la course en taxi, Sion – IUKB, est d'environ CHF 20.-. Association des taxis de la ville de Sion 027 322 32 32.

Logement au Campus et dans la région

L'IUKB dispose d'un campus de 20 chambres comprenant toutes WC / douche, table, lit, armoires et étagères. A chaque chambre correspond un réfectoire commun ; celui-ci est équipé d'une cuisine ainsi que d'un coin salon / TV. Buanderie disponible sur demande. Le campus est situé à 50 m du bâtiment principal. Les transports publics et les restaurants ainsi que la pharmacie, la poste et la banque du village sont à 5 minutes à pied. Informations et réservations auprès du Service logistique : logistique@iukb.ch.

Pour des informations pour les chambres à louer dans la région de Sion/Bramois, consulter www.iukb.ch vivre à Sion.

Parking

L'IUKB dispose d'un parking extérieur non payant à disposition des étudiant-e-s et visiteurs. Ce parking doit également être utilisé par les personnes logeant au campus. L'accès au campus en véhicule est uniquement possible pour les personnes à mobilité réduite ou pour déposer du matériel. En cas de non respect des règles, le véhicule sera enlevé aux frais des contrevenants. Le parking intérieur est réservé à l'usage du personnel de l'IUKB.

Vivre à Sion

La ville de Sion offre de nombreuses opportunités tant au niveau culturel, touristique et sportif qu'au niveau commodités et santé.

Pour de plus amples informations, consultez les sites www.sion.ch ou www.siontourism.ch (Office du tourisme tél. +41 (0)27 327 77 27 e-mail sion@coeurduvalais.ch).

Appels d'urgence

144	Centrale d'urgence sanitaire (coordonne et organise toutes les interventions de secours du canton du Valais)
117	Police
118	Pompiers
0900 144 033	Garde médicale (avis et conseil médical par un médecin)
0900 558 143	Pharmacie de garde ou Dentiste de service
027 603 40 40	Hôpital de Sion, Avenue Grand-Champsec 80, Sion
027 329 00 50	Centre médical "Le Forum", Rue de Condémines 8, Sion
027 323 28 23	Centre médical "Les Cerisiers", Rue des Vergers 1, Sion

Sion, le 25 août 2009.